

multa individua nigra eandem ac majorem habentia capacitatem, quam alba vel caucasica (1). Idem dicendum est de pondere cerebri, in quo non minor est varietas et stirpium et individuorum intra eandem stirpem (2). Ut omittam nunc, quod non semel notavi, majorem hac in re diversitatem esse in brutis animantibus ejusdem stirpis, quæ solum accidentaliter discrepant (3).

Et hæc quidem ideo fusiori calamo scripta sunt, quia totidem continent capita, unde adversarii solent sua petere ad stabilendum polygenismum argumenta, quæ proinde certum esse debet rem non evincere. Alia id genus, quæ minutatim persequi longum foret, non majoris sunt momenti, et simili

céphale, long ou dolichocéphale, moyen, ni rond ni long, ou mésaticéphale, et même microcéphale Il existe d'ailleurs, chez l'homme une tendance étrange à modifier le crâne par une action mécanique ou autre pour créer tantôt une tête pointue, un front élevé etc., etc. Si l'on considère l'aire ou surface du crâne, les différences chez l'homme ne dépassent pas 0,04; chez le chien, elles sont incomparablement plus grandes. Moigno, op. cit. tom. 2, pag. 575.

(1) Vide Quatrefages (liv. 9, chap. 30, pag. 282 seqq.), Godron (op. cit. chap. 5, pag. 388), Pozzy (loc. cit. pag. 450 seqq.).

(2) Vide Quatrefages (loc. cit. chap. 30, pag. 297 seqq.). Et vide *Psychologia nostræ* vol. 2.^{um}, num. 10, pag. 43 seqq. in notis, ubi varia cerebri pondera in diversis stirpibus et hominibus relata sunt.

(3) «Si l'on considère la capacité du crâne, la différence chez l'homme est 0,09 seulement, et encore est-elle plus grande d'individu à individu que de race à race; tandis que la différence de volume entre le crâne du boule-dogue et celui du barbet est cinq fois plus grande. Si l'on considère le poids du cerveau, on constate que la différence entre le maximum et le minimum extrême ne dépasse pas 0,242; le rapport entre le poids du cerveau du Boschimen et celui de l'Anglo-Saxon est de 0,822; pour les extrêmes de la plupart des races animales, le cheval, le chien etc. cette différence ou ce rapport sont exprimés par des nombres incomparablement plus grands. En outre, dans la série des crânes, rangés par ordre de volume, les Cafres et les indigènes américains arrivent immédiatement après les Anglais; les Allemands viennent seulement après; les Esquimaux au dernier rang figurent les Indous, race blanche, qui a donné tant de preuves de sa valeur relative et absolue. Ce rapprochement est très propre à faire toucher du doigt l'insignifiance du volume du cerveau en tant que mesure du développement intellectuel des diverses races» Moigno, loc. cit. pag. 575.

modo dissolvuntur: quædam alia inferius instar objectionum explicanda erunt. Ex quibus omnibus novum argumentum, quamvis negativum, produci posset contra polygenistas; dum enim alii ad alia confugiunt indicia et characteres, ex quibus specificam diversitatem concludant, ideoque dum alii plures, alii pauciores invehunt species, hoc ipso satis aperte sua ratione agendi produnt nihil reapse solidi reperiri in quo polygenistæ tuto figere pedem queant.

Probatur 4.^o Homines omnes, in quavis terræ plaga existentes, ab iisdem protoparentibus, Adam et Eva, derivantur. Atqui natura specifica, quæ cum generatione transmittitur proli, essentialiter eadem semper remanet, nec specificè unquam mutatur. Ergo omnes homines, quantumvis stirpibus inter se distinguantur, specie conveniunt.

Major certissima est, et nunc postulamus eam nobis concedi, postea in sequenti capite invicte probanda erit. Minorem dudum probatam reliquimus (1).

Probatur 5.^o Propositio hæc, quam adductis argumentis vere demonstrari existimamus, validissime confirmatur ex consensu et doctrina catholicorum Doctorum: nec aliunde explicari potest œconomia Dei nostri circa salutem omnium hominum, et nullius alterius generis viventium in hoc terrarum orbe præter homines. Sane Deus omnes homines vult salvos fieri, et ad agnitionem veritatis venire. Unus enim Deus, unus et mediator Dei et hominum homo Christus Jesus, qui dedit semetipsum redemptionem pro omnibus (2). Pro omnibus hominibus mortuus est Christus Dominus noster, pro omnibus fundavit Ecclesiam unam, et instituit sacramenta, ut omnes fierent unum ovile et unus Pastor, et gratia Dei roborati æternam consequerentur salutem. Hinc Apostoli per totum terrarum orbem dispersi prædicaverunt ubique, Domino cooperante et sermonem confirmante (3), certi, quod græcis ac barbaris, sapientibus et incipientibus debitores essent (4), et quod non... est distinctio Judæi et græci (5) apud Deum.

(1) Vide *Psycholog.* vol. 1.^{um}, num. 103, pag. 500 seqq.

(2) 1 *Timoth.*, cap. 2, vers. 4, 5, 6.

(3) *Marc.*, cap. 16, vers. 20.

(4) *Rom.*, cap. 16, vers. 14.

(5) *Rom.*, cap. 10, vers. 12. Cfr. *Coloss.*, cap. 3, vers. 11.

Quod probe intelligens Ecclesia nunquam desit operarios ac divinæ legis præcones mittere ad cunctas regiones, ut homines cujuscumque stirpis, ipsos quoque nigros et hottentotes et australianos, quos nonnulli recentiores scioli vix non belluis æquarunt, evangelium docerent, aquis Baptismatis abluerent, ac filios Dei efficerent et hæredes regni cœlestis. En veram æqualitatem ac fraternitatem a Christo Domino allatam hominibus simul cum vera libertate a servitute peccati, quæ specificam subaudit eorundem identitatem.

SOLVUNTUR DIFFICULTATES.

292. Multæ polygenistarum ratiunculæ jam præoccupatæ manent in probanda propositione. Restat, ut quasdam alias dissipemus.

Objic. 1.^o impossibilitatem unitatis specificæ petitam ex multiplicitate linguarum, et ex maxima difficultate, ut ab uno eodemque stipe propagaretur genus humanum per tot regiones, etiam interposito vastissimo mari segregatas.

Verum hæc difficultas, quæ formaliter non pugnat cum unitate specifica hominis, sed tantum cum unitate originis, commodius solvetur in sequenti capite, ubi de hac re agendum erit.

Objic. 2.^o Quamvis negari nequeat intelligentiæ-omnibus humanis stirpibus, ipsa tamen ingens varietas graduum in intelligendo, quantam cernimus inter barbaros, nominatim *boschimanos*, *hottentotes*, *australianos*, et homines ad civilem vitæ rationem informatos, cogere nos debet specificam distinctionem concludere.—*Respondeo, neg.* prorsus assertum: et mirum sane est ita interdum loqui nonnullos filios barbarorum illorum europeorum, quos historiæ describunt, omnis feræ humanitatis expertes, vitamque sylvestrem nec multum belluinæ dissimilem degentes. An dices, homines illos cum ex consuetudine excultiorum hominum, ac potissimum ex auxilio sapientissimoque Ecclesiæ catholicæ magisterio mansuefacti sunt, et in præsentem conditionem translati, naturam exuisse suam, et in novam transiisse speciem? Atqui hoc et historiæ ipsi et rationi repugnat, ut alibi ostendimus, cum immutabilitatem specierum in primo *Psychologiæ* volumine

demonstrarem (1). Præterea jam ostendimus in primo argumento nullam esse hominum stirpem, quæ propria ac peculiaris humani intellectus actuum genera ubique non exerceat: unde necessario sequitur ruditatem ac pene stupiditatem quarumdam stirpium, quam tantopere verbis exaggerat Bory de S. Vicent (2) et alii, non refundendam esse in specificam nescio quam diversitatem intellectus, et proinde animæ ac naturæ, sed causis omnino extrinsecis et accidentalibus tribuendam esse, ac nominatim egestati ac miseriæ (3), in qua totam fere activitatem coguntur impendere in procurando sibi suæque familiæ victu (4), defectui educationis, ingenti ignaviæ, sordidæ avaritiæ atque iniquissimæ crudelitati cultiorum hominum, qui postquam illos instar belluarum ferocium occiderunt, et exterminarunt (5), postquam illos ad durissima opera quasi pecudes compulerunt, neglecta prorsus eorundem educatione intellectuali et morali, invincibilis stupiditatis calumniosissime accusarunt (6). Nam

(1) «Tous les Européens étaient de vrais sauvages quand déjà les Chinois et les Égyptiens étaient civilisés. Si ces derniers avaient jugé de nos ancêtres comme nous jouissons trop souvent des races étrangères, ils auraient trouvé chez eux bien des signes d'infériorité, à commencer par ce teint blanc dont nous sommes si fiers et qu'ils auraient pu regarder comme accusant un étiollement irrémédiables. A. de Quatrefages, op. cit., liv. 9, chap. 29, pag. 260.

(2) Apud Prichard, *Histoire l'homme*, tom. 2, pag. 205.

(3) Vide Godron (op. et loc. cit., chap. 2, pag. 217, 218). Et lege Cuvier (*Mémoires du Muséum*, tom. 13, pag. 425), apud eundem Godron (ibid. pag. 226), ubi ostendit, quantopere servitus deprimat hominis intellectualem et morale conditionem.

(4) Vide Godron, op. cit., liv. 3, chap. 2, pag. 219.

(5) Cfr. v. g. Prichard, *Histoire naturelle de l'homme*, tom. 1, pag. 9.

(6) «Sur aucun point du globe, peut-être, le Blanc ne s'est montré aussi impitoyable envers les races inférieures, qu'en Australie; nulle part il n'a aussi audacieusement calomnié ceux qu'il dépouillait et exterminait. Pour lui, les Australiens n'ont plus été des hommes. Ce sont des êtres qui réunissent toutes les choses mauvaises, que ne devrait jamais présenter l'humanité, et plusieurs dont rougirait les singes, leurs congénères» (Butler Earp). Sans doute, des voix honorables ont protesté contre ces terribles paroles adressées aux convicts qui allaient chercher fortune en Australie; mais que pouvaient-elles, alors que toutes les mauvaises passions étaient sur-

certum est in ipsis rudioribus stirpibus esse. varium, sicut inter nos, acumen intellectus, et non deesse homines ingeniosos (1), itemque varias exerceri artes (2); certum est homines earumdem stirpium facile addiscere deliciora etiam

excitées et s'appuyaient sur de semblables arguments, étayés eux-mêmes d'assertions données comme scientifiques? On sait quel a été le résultat de ces leçons en Tasmanie, en Australie; et ceux qui voudraient se renseigner plus au long, peuvent consulter les voyageurs de toute nation Darwin comme du Petit-Thouars. Soutenir encore aujourd'hui que les Australiens sont ce qu'ont voulu en faire Bory de S. Vincent et les anthropologistes de cette école, c'est nier des faits évidents, constatés par une foule de voyageurs de toute sorte. Pas plus que les autres races humaines, celle-ci ne s'est montrée absolument sauvage. Quatrefoies, *ibid.* liv. 10, chap. 33, pag. 334.

(1) « Cette race d'Hommes qu'on nous représente comme si abrutie, a donné naissance néanmoins à des Hommes distingués. Blumenbach, Bory de Saint-Vincent, en ont donné l'énumération: nous citerons seulement Amo, Capitan, Toussaint-Louverture, Christophe, Manzano. Nous pouvons ajouter à cette liste le Nègre Lillet-Geoffroy, habile mathématicien, correspondant de l'Académie des sciences de Paris. Pour juger l'intelligence de la race noire on peut consulter avec intérêt l'ouvrage de l'abbé Grégoire sur la littérature des Nègres. Godron, *op. cit.* chap. 2, pag. 228, 229. — Similia scribit Kolbe apud Pozzy (*op. et loc. cit.* pag. 486): « Nous voyons, inquit, tous les jours ces hommes employés par les Européens dans des affaires qui demandent du jugement et de la capacité. Ainsi c'était un Hottentot, nommé Cloos, que M. Van der Stel, le dernier gouverneur du Cap, employait dans les négociations qui avaient pour but d'obtenir du bétail par voie d'échange avec des tribus très-déloignées, et il était bien rare qu'il revint sans avoir parfaitement réussi dans sa mission. — Similia docet Blossé-Ville apud eundem Pozzy, pag. 487. Cfr. Godron, *ibid.* pag. 218.

(2) Vide Nadailac, apud *Revue des questions scientifique*, 2.^{me} série, tom. XII, pag. 415 seqq.

« Plaçons en regard de ces assertions les récits des voyageurs les mieux informés et les plus dignes de foi. Déjà Cook avait remarqué que si les premiers Australiens qu'il aperçut lui semblèrent de véritables sauvages, sur d'autres points de la Nouvelle-Galles du Sud, ils étaient plus industrieux et possédaient quelques pirogues. Après lui, Perron rapporta d'Australie une hache de pierre fixée à son manche par un mastic d'une dureté telle qu'il excita l'étonnement et l'admiration de tous nos chimistes. Enfin, plus récemment encore et de nos jours on a constaté que les Australiens ne sont étrangers à aucune des industries élémentaires, qu'on trouve chez les peuples sauvages, qu'ils savent se construire des huttes permanentes, tailler des

opificia (1), et linguas aliasque disciplinas (2), eosque non

canots d'écorce, tisser des filets, les uns à mailles larges pour la chasse aux kangourous, les autres à mailles étroites pour la pêche du poisson: qu'ils apprennent à lire et à écrire presque aussi vite que les Européens, qu'ils parlent tous et comprennent très-bien l'anglais, qu'en un mot ils sont susceptibles de *perfectibilité* comme tous les autres représentants de l'espèce humaine». Pozzy, *op. cit.* pag. 487.

(1) « Il n'est plus permis, inquit Pozzy (*op. et loc. cit.* pag. 484), d'ignorer aujourd'hui qu'il existe des villes, des arts, une civilisation nègre. M. Bérard, dont le témoignage sur ce point ne doit être suspect à personne est forcé d'en convenir. En parlant d'un voyage d'exploration que M. Schelcher, partisan très prononcé de l'égalité de tous les membres de la grande famille humaine, avait poussé très-loin sur les bords du Sénégal, pour y chercher des armes en faveur de la cause qui lui est chère, M. Bérard s'exprime ainsi: « Son arsenal, dans lequel il a eu l'obligance de m'introduire, pourrait passer pour une sorte de bazar ou d'exposition des progrès de l'industrie des nègres. Il me serait difficile de dire tout ce que j'y ai vu: instruments de labourage, armes, de fer; étoffes, les unes élégantes et légères, les autres plus solides, toutes finement tissées et peintes des couleurs les plus brillantes; ornements divers, bracelets d'or massif assez habilement travaillés, emploi fréquent du cuir verni dans les ornements et les chaussures, sabres de fer, manuscrits, etc.; voilà ce qui sera présenté en témoignage de la civilisation de certaines tribus de nègres. A la vérité, continue M. Bérard, il sera objecté à M. Schelcher que tous les noirs ne sont pas des nègres, c'est-à-dire, qu'ils n'appartiennent pas tous à l'espèce dite éthiopienne; que les Ashantis, les Mandingues, les Jolofs, les habitants de Tombouctou, de Haoussa, de Kachena, etc., ne sont pas les mêmes que ces nègres aux mâchoires saillantes, aux cheveux courts et crépus, à la barbe rare, au front fuyant, aux membres démesurément allongés, au mollet plat, au dos cambré, au talon en saillie, qui forment la vraie population incivilisée de l'Afrique. (Courtet de l'Isle). J'ai adressé moi-même cette objection à M. Schelcher, qui m'a répondu que les nègres chez lesquels il avait recueilli les produits exposés sous mes yeux, avaient les mâchoires saillantes, l'angle facial aigu et les cheveux laineux » (*Cours de Physiologie*, pag. 411).

(2) « Dans les colonies anglaises d'Amérique, inquit Godron (*ibid.* pag. 228), les jeunes Nègres se montrent dans les écoles aussi studieux et aussi capables que les blancs. (Voir de M. De Lisboe dans le *Bulletin de la Société ethnologique*, 1847, pag. 170) — A Tombouctou tous les Nègres sont en état de lire le Coran et même le savent par cœur. Ils font usage de l'écriture pour leur correspondance commerciale avec Jenné. (R. Caillié, *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné dans l'Afrique centrale*, Paris, 1830, in-8.^o, tom. 2, pag. 331).

magisterio in scholis, sed etiam solo commercio et consuetudine cum exultioribus gentibus non parum progredi (1). Quæ cum ita sint, fatendum est, stirpes hominum, quæ immerito specificè distinctæ propter suam ignorantiam et rusticitatem a polygenistis perhibentur, reapse essentialiter non discriminari (2).

(1) «Il est certain, scribit Godron (pag. 227), que les habitants de l'ancienne partie espagnole de cette reine des Antilles sont très supérieurs à ceux de la partie française, et cette prééminence doit être attribuée aux habitudes infiniment plus douces et plus paternelles des maîtres espagnols vis-à-vis de leurs esclaves.—Les documents présentés, le 10 mai 1829, au parlement anglais, prouvent l'immense supériorité d'intelligence qu'ont les enfants nés des Nègres affranchis dans la colonie de Sierra-Leone, sur ceux des Nègres encore esclaves. Cependant ils habitent la même contrée; mais les uns sont restés dans un état d'asservissement et d'ignorance, les autres ont reçu un commencement d'éducation morale et religieuse. On voit clairement, dans ce premier âge de la civilisation des Nègres, les qualités intellectuelles non-seulement plus développées, mais transmissibles par hérédité.—Les Nègres nés au Brésil ont une intelligence bien plus développée que celle des Nègres qu'ont y transporté d'Afrique. M. de Lisboa (*Bulletin de la Société ethnologique*, 1847, pag. 54) a connu ces Nègres créoles doués des plus heureuses qualités de l'esprit et du cœur, et capables du plus grand dévouement à leurs maîtres. Mais ils sont traités par eux avec humanité et leur supériorité intellectuelle et morale est d'autant plus remarquable qu'elle n'est pas le fruit de l'étude; car ils sont en général dépourvus de toute instruction. Elle résulte uniquement de leur contact avec un milieu plus civilisé; quant à ceux qui trouvent au Brésil la rare occasion de s'instruire dans les arts et dans les sciences, ils y montrent des dispositions naturelles et une persévérance remarquable (Le Prince de Wied-Neuwied, *Voyage au Brésil*, Paris 1821, in-8^o tom. 1, pag. 112). Cfr. Eliseus Reclus, *Revue des deux Mondes*, 1.^{er} août, 1850. Similia docet Victor Jacquemont de nigris del *Cabo de Buena Esperanza*, in opere *Voyage dans l'Inde*, tom. 1, pag. 114.

(2) Juvat hic pro coronide factum exscribere quod refert in fine sui operis clarissimus B. Pozzy: «Qu'on nous permette de citer un fait en terminant. Tsékélo, fils de Moshesh, roi des Cafres-Bassoutos était venu en Europe, il y a quelques années, pour plaider auprès du gouvernement anglais la cause de son peuple, dont les intérêts avaient été gravement compromis par la délimitation de territoire que cur avait imposée le gouverneur de la Colonie du Cap. Avant de retourner en Afrique, Tsékélo voulut visiter Paris. Il y séjourna plusieurs semaines, pendant lesquelles tous ceux qui eurent occasion de

Objic. 3.^o Negari nequit, esse in quibusdam stirpibus differentias quasdam morphologicas et anatomicas, quæ diversitatem specificam omnino videntur arguere. Tales sunt: α) moles adiposa, quam præferre dicuntur feminae hottentotæ ac boschiminae subter renes; β) cauda in quibusdam hominibus inventa; γ) immo et major vertebrarum numerus in quibusdam aliis existens.

Respondéo, nego assertum. Ad probationem α) dicendum, quæcumque tandem sint causæ illius phenomēni, illud apud alias quoque stirpes, immo et ab ipsis batavis derivatas, propterea, quamobrem non posse haberi tamquam lineamentum speciei novæ constitutum (1). Ut omittam nunc, simile quiddam accidere in quibusdam stirpibus ovinae speciei, solum accidentaliter distinctis (2). β) Quod homines

le voir et de l'entendre purent se convaincre que tout Cafre qu'il était, il n'était inférieur en rien comme intelligence et talent de parole aux hommes de notre race. Dans un repas d'adieu qui lui fut donné par ses amis, un des convives, M. Edmond de Pressensé, avait dit: «En écoutant Tsékélo, nous avons senti, reconnu en lui un homme en tout semblable à nous-même».—«Oui, oui», s'est écrié alors l'Africain, «un homme, un homme, un homme! Si je pouvais prêter mon âme à M. de Pressensé et la mettre dans son corps pendant trois jours, il verrait qu'elle pense, qu'elle sent comme la sienne». Pozzy, loc. cit. pag. 503. Cfr. *Oratio hominis nigri Haitiani*, Firmini, scripta pro sua gente (*De l'égalité des races humaines*, in 8.^o, Paris 1885), ubi auctor et exemplo suo et rationibus thesim nostram demonstrat.

(1) Vide Quatrefages, liv. 1.^{er}, chap. 5, pag. 38; lib 9, chap. 29, pag. 272, 273.

(2) Godron (liv. 3, chap. 2, pag. 207), Quatrefages (liv. 1.^{er}, chap. 5, pag. 39), ubi hæc leguntur: «Pallas a constaté ce fait chez certains moutons de l'Asie Centrale. Chez ces animaux la queue disparaît et se réduit à un simple coccyx, à droite et à gauche duquel sont placées deux masses grasses hémisphériques pesant de trente à quarante livres.—Ici encore la variation est proportionnellement plus forte que chez la femme boschimane.—Dira-t-on que ces moutons constituent une espèce à part? Non; car lorsque les Russes amènent ces mêmes moutons hors des contrées où ils sont nés, la stéatopygie disparaît en quelques générations. Ce n'est donc qu'un caractère de race, lequel ne peut se conserver que là où il a pris naissance, comme on l'observe dans une foule d'autres cas.»

caudatos atinet, quidquid sit de phœnomeni veritate (1), hoc certum esse videtur, nullam esse stirpem hujusmodi hominum, ideoque si quis homo caudatus reapse repertus sit, id esse phœnomenum pure individuelle in monstrorum numero collocandum (2), ac posse scientificè explicari (3). Cœterum caudalem istam appendicem intra eandem speciem brutorum animantium in aliis stirpibus inesse, in aliis deficere, vel variam habere longitudinem notum est atque compertum; quod profecto probat de re agi nullatenus essentiali (4). Idem γ denique sentiendum est de numero vertebrarum, tum quia paucissimi homines hactenus inventi sunt, qui unam plus vertebram habent, quare phœnomenum istud censendum est prorsus individuale ac monstrosum (5); tum quia idem cernere est in quibusdam belluinis stirpibus acciden-

(1) De quo fuse Godron (op. et loc. cit. pag. 209 seqq.). Cfr. Mendive (*La Religion catholique vindiquée*, cap. 20, pag. 604 nota (1), Madrid, 1887). Zimmermann (*L'homme*, pag. 137 seqq.).

(2) Godron, *ibid.* pag. 212, 213.

(3) «L'homme à l'état d'embryon, dit M. Quatrefages (*Unité de l'espèce humaine*, pag. 156) a une queue proportionnellement aussi longue que le chien. Par les progrès même du développement et de la métamorphose, cette queue se trouve changée en coccyx. Un arrêt dans la métamorphose de cette partie suffirait donc pour que l'homme présentât un prolongement caudal sensiblement plus long que celui qu'il possède à l'état normal. Or, nous savons que de semblables arrêts ont été fréquemment observés dans presque tous les organes». Pozzy, op. et loc. cit. pag. 468.

(4) «La colonne vertébrale est pour ainsi dire la portion fondamentale du squelette. Elle n'en varie pas moins. Je n'insiste pas sur les différences que présente sa portion caudale. Je me borne à rappeler qu'il existe des races de chien, de mouton, de chèvre chez lesquelles la queue se réduit à n'être plus qu'un court coccyx, tandis qu'elle s'allonge considérablement chez d'autres». Quatrefages, *liv. 1.^{er}*, chap. 5, pag. 40.

(5) «Chez l'homme on a constaté parfois la présence d'une vertèbre de plus. Ces cas sont toujours restés individuels, sauf dans une famille Hollandaise citée par Vrolicke. Mais aucun groupe humain présente ce caractère d'une manière même à peu près constante. Ce groupe exista-t-il, on voit que la variation serait encore ici bien moindre que chez les animaux. Sans même tenir compte de la queue, elle est trois fois plus forte chez ces derniers». Quatrefages, *liv. 1.^{er}*, chap. 5, pag. 40.

taliter tantum diversis (1). Et simili modo respondendum est ad leviores alias objectiones petitas ex diversa nasi, oculorum, pelvis (*bacinate*, *bassin*) allarumque corporis partium conformatione de quibus loquuntur Quatrefages, Godron, Pozzy (2) et alii. Primo, quia hæc sunt discrimina pure materialia, quæ omnino contemnenda sunt, et tamquam pure accidentalibus habenda, quamdiu constat facultates mentales, ac proinde animam, in omnibus essentialiter esse easdem. Deinde quia notum est quantopere mutantur brevi annorum spatio, utique accidentaliter, non solum animalia (3), sed etiam homines ab eadem stirpe profecti, si in diversis regionibus et adjunctis constituantur (4), ita ut post aliquod tempus

(1) «Mais les portions centrales elles-mêmes peuvent être atteintes. Philippi nous apprend que les bœufs du Piacentino ont 13 côtes au lieu de 12 et, par conséquent, un vertèbre dorsal de plus. Dans le porc, Eytton a vu les vertèbres dorsales varier de 13 à 15, les lombaires de 4 à 6, les sacrées de 4 à 5, les caudales de 13 à 23, si bien que le total dans le porc de l'Afrique est de 44, et de 54 dans les porcs anglais». Quatrefages, *ibid.*

(2) Quatrefages (*liv. 9*, chap. 29; et *liv. 1.^{er}*, chap. 6, pag. 42, 43). Godron (*liv. 3*, chap. 2, pag. 186; 198 seqq., 204 seqq.), Pozzy (op. et loc. cit., pag. 469 seqq.).

(3) Vide Quatrefages (*liv. 1.^{er}* chap. 5; et *liv. 7*, chap. 22, pag. 148 seqq.) et Pozzy (op. et loc. cit. pag. 525), qui fuse de animalium mutationibus.

(4) Rem sufficiat paucis exemplis confirmare: «Il en est absolument des blancs transplantés en Amérique, inquit Pozzy (op. et loc. cit. pag. 553). Là aussi, sous l'influence du milieu, s'est formée une nouvelle race blanche, dérivée de la race anglaise, et que l'on peut nommer la race *yankee*. Les témoignages sont trop nombreux, trop positifs, pour qu'il soit possible de les révoquer en doute. Les polygénistes les plus décidés, M. M. Nott et Gliddon eux-mêmes, ont été forcés de convenir du fait, tout en cherchant à en atténuer la portée. L'augmentation de la taille, l'agrandissement des orbites, la diminution des tissus graisseux et des appareils glandulaires, l'allongement du cou, telles sont quelques-unes des modifications profondes qu'a subies le type anglais dans le milieu américain. Edwards, Smith, Carpenter, M. Desor, Knox lui-même, tout polygéniste qu'il est, sont unanimes à le reconnaître. «Un petit nombre d'années, dit l'édessus M. l'abbé Brasseur, en confirmant leurs observations, a suffi pour établir une distinction, déjà très-marquée, entre les Américains modernes et les Anglais dont ils descendent. Nous demanderons au voyageur attentif, qui a parcouru les Etats-Unis, de nous dire ce

novam reapse videantur stirpem constituere intra eandem speciem; jam enim alibi fuisse probatum est species, quantumvis mutari videantur, non essentialiter transformari

qu'il pense de certaines familles de New-York et de la Pensylvanie, dont le sang est demeuré pur depuis un siècle ou deux, et des populations le plus anciennement établies dans le Kentucky et sur le bords du Mississipi. N'a-t-il pas observé comme nous, une altération sensible, non-seulement dans les traits, mais dans le caractère? A part la civilisation européenne qui les a suivis, on retrouve déjà chez les uns, avec l'angle facial, la fierté et l'esprit de ruse de l'Iroquois, chez les autres, avec l'extérieur, la rudesse, la franchise et l'indépendance de l'Illinois et du Cherokee. » *Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale, durant les siècles antérieurs à Christophe Colomb*, cité par M. A. Quatrefages, *Unité de l'espèce*, pag. 225.

«Le docteur Pruner-Bey, inquit Constantin James (op. cit. pag. 253), qui est, certainement, l'homme qui a le mieux étudié ces questions, nous a donné de l'Européen émigré en Amérique un tableau si fidèle et un exposé si lucide que je ne saurais mieux faire que de le transcrire ici textuellement: «L'Anglo-Saxon-Américain présente, dit-il, dès la seconde génération, des traits du type indien qui le rapprochent des Leni-Lenapes, des Iroquois, des Cherokees. Plus tard, le système glandulaire se restreint au minimum de son développement normal; la peau devient sèche comme du cuir; elle perd la chaleur du teint et la rougeur des pieds qui sont remplacées, chez l'homme, par une teinte limoneuse, chez la femme par une pâleur fade.—La tête se rapetisse et s'arrondit ou devient pointue; elle se couvre d'une chevelure lisse et foncée de couleur. Le cou s'allonge. On observe un grand développement des pommettes; les fosses temporales sont profondes, les mâchoires massives. Les yeux sont enfoncés dans des cavités très profondes et assez rapprochées l'un de l'autre; l'iris est foncé, le regard perçant et sauvage. Le corps des os longs s'allonge, principalement à l'extrémité supérieure, si bien que la France et l'Angleterre fabriquent pour l'Américain des gants à part dont les doigts sont exceptionnellement allongés. Les cavités de ces os sont très retrécies; les ongles prennent facilement une forme allongée et pointue etc.»

«Similia habet Reiset et Lyell apud Pozzy (op. et loc. cit. pag. 548). «L'Africain, dit M. de Reiset, cité par Quatrefages, arrive aux Antilles avec tous les caractères du nègre. Le enfant créole de nègre et négresse purs reproduit ces caractères mais atténués. La face en particulier perd le caractère de *museau*. Les cheveux et la couleur persistent; mais sous tous les autres rapports, le nègre créole se rapproche de plus en plus du blanc.»

nec novas gignere species (1). Quæ omnia magis clarescent, cum in sequenti capite declarandum erit, quo pacto, ex multorum virorum doctrina, varietates novæque stirpes hominum, ab iisdem protoparentibus profectorum, formari poterunt.

Objic. 4.* Quid autem dicendum est de peculiari odore nigrorum et de parasito proprio, qui corpori eorumdem adhæret, et propterea vocatur *pediculus nigrorum*? An non hæc censendæ sunt notæ speciei cujusdam a cæteris distinctæ?—Respondco, *negando* prorsu sillatum. Quod attinet primum, non nigri solum, sed et aliæ stirpes, atque adeo ipsa individua, suum quæque peculiarem habent odorem; unde compertum est canes ex odore suum dominum cognoscere (2). Ut omittam nunc non parum interdum differre odore

«M. Lyell a trouvé de même, après de nombreuses recherches faites auprès des medecins residant dans les Etats à esclaves et par le temoignage de tous ceux qui ont porté leur attention sur ce sujet, que, sans aucun mélange de races, la tête et le corps des nègres placés en contact intime avec les blancs se rapproche de plus en plus à chaque génération de la configuration européenne.»

«On ne saurait nier, dit également M. Elisée Reclus, les progrès constants des nègres des Etats-Unis, dans l'échelle sociale; même sous le rapport physique, ils tendent à se rapprocher de leurs matres. Ils n'ont plus le même type que les nègres d'Afrique: leur peau est rarement d'un noir velouté, bien que presque tous leurs ancêtres aient été achetés sur la côte de Guinée; ils n'ont pas les pommettes aussi saillantes, les lèvres aussi épaisses, la physionomie aussi bestiale, l'angle facial aussi aigu que leurs frères de l'Ancien monde. «Dans l'espace de cent cinquante ans, ils ont, sous le rapport de l'apparence extérieure, franchi un bon quart de la distance qui les séparait des blancs.»

Constantin James, *Du Darwinisme*, op. et loc. cit. pag. 252. Idem docet Cunningham de Angliis Australiæ colonis apud clar. Pozzy, op. et loc. cit. pag. 554.

(1) *Psycholog.*, vol. 1.^o, num. 103, pag. 500 seqq.

(2) L'odeur de la perspiration cutanée, inquit Godron (op. cit. pag. 216), n'est pas la même chez les différents peuples. Les indiens Péruviens, au milieu de la nuit, tant leur odorat est fin, distinguent facilement à l'odeur les différentes variétés humaines, avec lesquelles ils sont en contact. Ils désignent même chacune de ces odeurs par des mots spéciaux: *peruina* pour l'Européen, *posco* pour l'indigène Américain, et pour le Nègre *grajo* (Alex. de Humboldt, *Essai politique sur le royaume de la Nouvelle Espagne*, ed. 2, Paris 1823, in 8.^o

quædam vegetalia ejusdem speciei (1); quod profecto indicio generatim esse debet diversitatem secundum odorem non posse haberi ut signum specificæ distinctionis. Alterum argumentum a Virey primum (2) et postea a Darwinio (3) objectum non magis evincit specificam diversitatem nigrorum a cæteris hominibus. Sufficit enim mera individualis intra eandem speciem (immo et stirpem), ideoque pure accidentalis, differentia ad similia phænomena explicanda. Norunt enim omnes easdem bestiolas non indiscriminatim appetere sanguinem hominum vel animantium ejusdem prorsus stirpis, immo et familie (4). Simili modo potest solvi

tom. I, pag. 453). Les Chinois trouvent aussi aux Européens une odeur particulière, que nous ne percevons pas, à moins que le corps ne soit en sueur. Les Malais, les Chinois, les Tartares, les Thibétains, les Indiens (Huc, *L'Empire Chinois*, ed. 2, Paris 1854, in 8.^o tom. I, pag. 24) les Caraïbes (Thibault de Chanvalon, *Voyage à la Martinique*, pag. 44) et même les Arabes, exhalent aussi chacun une odeur spéciale. Les Pécherais ou Feuégiens (Bougainville, *Voyage autour du Monde*, Paris 1772, in 8.^o, tom. I, pag. 291.; *Second voyage de Cook*, trad. franç. 1778, in 4.^o tom. 4, pag. 34) et les Nègres répandent une odeur insupportable, mais qui est loin d'être aussi intense chez toutes les tribus. Ce sont les Nègres d'Angola, les Bisagues et les Balentes, qui sous ce rapport, offrent ce caractère à son plus haut degré, et, lorsqu'ils sont en sueur, ils infectent l'air, pendant plus d'un quart d'heure, dans les endroits où ils sont passés (Le Père Dutertre, *Histoire des Antilles*, Paris, 1667, in 4.^o pag. 493; *Bulletin de la Société ethnologique*, 1844, pag. 212). Chez les Européens eux-mêmes, on observe, à cet égard, des variations; les Hommes roux de notre race ont aussi une odeur forte et spéciale lorsqu'ils sont en moiteur. Du reste, il est certain que nous avons tous une odeur particulière et les animaux, doués d'un odorat très délicat, comme le Chien, distinguent immédiatement, par l'odeur seule, les vêtements de leurs maîtres de ceux d'autres individus.)

(1) Vide Quatrefages, liv. 1.^{er} chap. 4, pag. 32.

(2) Apud Cardin. Wiseman, loc. cit. discurso 4.^o, circa medium, in quodam nota.

(3) Apud Constantin. James, *Du darwinisme*, etc., pag. 264.

(4) Audiatur Constantinus James: «Puisque Darwin aime les comparaisons empruntées aux animaux les plus infimes, je val lui repliquer à mon tour par un exemple de même provenance. Je prescrivis dernièrement des sangsues à deux jeunes filles, sœurs jumelles qui s'étaient blessées assez grièvement en tombant ensemble d'une

argumentum petiit ex majori aliarum stirpium ad alios morbos propensione. Quamvis enim omnes generatim iisdem morbis sint obnoxie, non tamen omnes æque propensæ sunt ad eosdem morbos. Verum id accidentale prorsus est et in eadem sæpe stirpe idem contingit in diversis individuis, ac pendere potest ex variis adjunctis organismi essentiali nullatenus mutantibus (1).

Objic. 5.^o Explicari nequit, quo pacto, si una duntaxat foret hominis species, tot stirpes tam diversæ potuissent efformari. Ergo potius dicendum est multas a Deo creatas esse species.—Respondeo, *neg.* antecedens, quod in sequenti capite declarandum erit.

balancoire. Chez l'une, ces anneides «pirent» avec une véritable furia, et se lachèrent la peau que quand elles furent gorgées de sang.—Non misura citem nisi plena cruoris hirudo.—Chez l'autre, au contraire, elles firent les difficiles, et c'est à peine si elles effleurèrent l'épiderme, *dente superbo*. Cependant, ici encore, la peau semblait offrir toutes les conditions voulues pour les mettre en appétit. D'après votre manière d'argumenter, non seulement ces deux jumelles ne seraient pas de la même famille, mais même elles appartiendraient à des espèces animales complètement différentes. Est-ce assez absurde? Op. cit. pag. 265.

«El tinea ó tina, que aparece en la lana peinada y no la toza jamás cuando está en sucio (dónde existía el animal antes que hubiese lana lavada y peinada)? Debemos considerar la lana lavada, ó no lavada, como dos especies diferentes, porque el mismo animal no puede vivir en las dos? La larva del *Oinopota cellaris* no puede vivir más que en el vino, ó en la cerveza: otro insecto descrito por Reaumur desprecia todos los alimentos menos el chocolate (véase á Kirby y Spencez, *Introd. to Entomology*, 4.^a edit.). ¿Cómo y dónde vivían estos animalitos antes de que se fabricase lo que es ahora su alimento exclusivo? Porque nadie supondrá que se hayan hallado jamás estas sustancias preparadas de antemano por las manos de la naturaleza. Estos casos son exactamente de la misma especie que el que se ha objectado; más hay un ejemplo de todo punto semejante de un insecto, que causa una enfermedad al cerdo doméstico, pero que no se halla en el montés, aunque es cosa averiguada que es este el origen de aquel. Véase á Blumenbach: *Beitrage zur natur geschichte*, y tambien algunas observaciones curiosas sobre esta materia por Tilesio en *las Memor. de la Academ. de Ciencias de San Petersburgo*, 1815». Ita loquitur Cardinalis Wiseman loco nuper citato, in nota.

(1) Qua de re fuse Quatrefages, liv. 9, chap. 32.